

Conditions d'utilisation et de protection des données

Version du 23 décembre 2025

1. Objet

Le présent document définit les conditions générales d'utilisation des formulaires électroniques mis à disposition par la Commission Paritaire Jurassienne du bâtiment et du génie civil (CPJ) sur le site <https://jurafonds.cpjspc.ch/>, ainsi que les principes régissant la collecte, le traitement, la conservation et, le cas échéant, la transmission des données personnelles fournies par les utilisateurs.

Ces conditions s'appliquent à toutes les entreprises ou personnes concernées par les obligations conventionnelles relevant de la CPJ, et qui utilisent les services en ligne proposés sur le site précité.

2. Acceptation des conditions

En soumettant un formulaire via le site, l'utilisateur accepte sans réserve les présentes conditions. Il reconnaît que les données transmises peuvent être utilisées par la CPJ dans le cadre de ses missions statutaires, conventionnelles et légales.

3. Finalité de la collecte et traitement des données

Les données transmises via les formulaires sont utilisées exclusivement dans le cadre des missions de la CPJ. Elles servent notamment à la gestion des déclarations des collaborateurs soumis à contribution, à l'établissement et au suivi des factures, au traitement des demandes, ainsi qu'à la gestion administrative.

Ces données peuvent également être exploitées à des fins de suivi statistique, de pilotage des actions de branche, d'organisation des contrôles ou de coordination avec d'autres instances compétentes. Dans ce cadre, certaines informations peuvent être transmises à des associations professionnelles, des partenaires sociaux, des organes de formation, des commissions ou organisations faîtières, des autorités cantonales ou fédérales, des organes de contrôle mandatés, ou toute autre entité intervenant de manière légitime dans la mesure où cela est strictement nécessaire à l'accomplissement des missions légales, conventionnelles ou réglementaires qui incombent à la CPJ.

Aucune donnée n'est utilisée à des fins commerciales, ni transmise à des tiers non autorisés.

4. Données concernées

Les informations collectées peuvent inclure, sans s'y limiter, les coordonnées de l'entreprise (raison sociale, adresse, téléphone, e-mail), les données relatives aux collaborateurs soumis à contribution (nom, prénom, fonction, taux d'activité, dates de contrat), les éléments liés aux formations suivies, ainsi que toute information nécessaire à l'exécution des missions de la CPJ.

5. Base légale

Le traitement des données repose sur les dispositions de la Convention Nationale du Secteur principal de la construction (CN, de la CCT Jurassienne, des règlements internes de la CPJ, ainsi que la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et ses ordonnances d'application.

6. Durée de conservation

Les données sont conservées aussi longtemps que nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées ci-dessus, ou conformément aux prescriptions légales ou fiscales applicables. En règle générale, les données administratives et financières sont conservées pendant une durée de dix ans, sauf exigence contraire ou procédure particulière justifiant une conservation prolongée.

7. Droits des utilisateurs

Conformément à la législation suisse sur la protection des données, toute personne dont les données sont traitées par la CPJ dispose des droits suivants :

Elle peut demander à tout moment l'accès à ses données personnelles, en obtenir une copie, demander leur rectification si elles sont inexactes ou incomplètes, et – lorsque les conditions sont réunies – en demander la suppression. Elle peut également s'opposer à certains traitements de données, pour des motifs légitimes. L'utilisateur dispose en outre du droit de retirer son consentement au traitement futur de ses données personnelles, à tout moment et sans justification. Ce retrait n'a pas d'effet rétroactif et ne remet pas en cause la légalité des traitements effectués avant la date de retrait.

Il est toutefois précisé que certains traitements peuvent être imposés par la législation en vigueur ou par les conventions collectives applicables, notamment en matière de déclaration des effectifs ou de gestion des contributions. Dans ce cas, le retrait du consentement ou la demande d'effacement ne pourra pas être acceptée si elle empêche la CPJ de remplir ses obligations légales ou conventionnelles.

8. Sécurité et confidentialité

La CPJ met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données collectées. L'accès aux données est strictement limité aux personnes habilitées dans le cadre de leurs fonctions. Les transmissions sont protégées par des connexions sécurisées, et les éventuels sous-traitants sont contractuellement tenus de respecter les normes en vigueur.

9. Responsabilité

L'utilisateur est seul responsable de l'exactitude et de la complétude des informations qu'il transmet. La CPJ décline toute responsabilité en cas d'erreurs, de fausses déclarations ou d'utilisation abusive résultant d'une négligence ou d'un usage inapproprié du formulaire.

10. Modification des conditions

La CPJ se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions d'utilisation. La version applicable est celle publiée sur le site <https://jurafonds.cpjspc.ch> au moment de la soumission du formulaire. Les utilisateurs sont invités à consulter régulièrement cette page.

**COMMISSION PARITAIRE JURASSIENNE
DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL**

Le Secrétariat

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paul Jeannerat".

Paul Jeannerat